

émergences

formation conseil expertises



émergences
formation conseil expertises



émergences
COMPTABLE EGO

CONTACTS EMERGENCES

Formation individuelle

01 55 82 17 40

formation@emergences.fr

Pour un groupe

01 55 82 17 30

info@emergences.fr

Etablissements >200 agents

. Titulaire et suppléant du CSE
sans mandat FSC

FORMATION Fonction Publique Hospitalière (FPH)

Formation Santé -Travail du CSE

Durée : **3 jours**

Tarif individuel : 390€ net/jour/stagiaire

Tarif groupe : Nous contacter

Objectifs de la formation :

- Appréhender les liens entre l'organisation du travail, les conditions de travail et la santé
- Se saisir des notions essentielles de santé au travail, de prévention, de risque, de danger, etc.
- Acquérir les outils méthodologiques nécessaires à l'analyse des situations de travail et à la prévention des risques professionnels

Le cadre légal et institutionnel du CSE

- Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- La composition et les missions du CSE en matière de santé au travail

La santé au travail et l'analyse des situations de travail

- Les liens entre organisation du travail, conditions de travail et santé
- Les notions essentielles en matière de santé au travail
- Les principes de prévention et les obligations de l'employeur en cette matière
- Les risques professionnels dans le secteur sanitaire et médicosocial

Les leviers d'action du CSE

- Les outils à la disposition du CSE
- L'analyse des situations de travail par les représentants du personnel au CSE
- L'articulation avec les acteurs internes et externes de la santé au travail
- Le lien avec les agents



Cette formation s'inscrit dans un **parcours global de 10 jours de formation.**

Vous avez droit à la **formation complémentaire « Compétences du CSE » de 5 jours.**

Inscription

1 - Au moins 30 jours avant la date de départ en formation

Demande de départ en formation

Envoyez à votre employeur, par courrier, votre demande



Modèle de demande de départ en formation

Téléchargez le bulletin d'inscription :

Remplissez la partie haute du bulletin intitulée « **A renseigner par le stagiaire** » et transmettez-le à l'employeur.

Cette formation est intégralement prise en charge par ce dernier.



Bulletin d'inscription

2 - Que doit faire le financeur ?

Il doit remplir la partie « **A renseigner par le financeur** » du bulletin d'inscription, sans oublier de mettre le cachet de l'établissement. Il doit ensuite l'adresser dans les plus brefs délais à Emergences : **par mail (scan) à inscription@emergences.fr**

3 - La réponse d'Emergences

A réception du bulletin d'inscription dûment complété, nous vous adressons par courriel la confirmation de votre inscription.

Une convocation accompagnée des modalités pratiques vous sera adressée avant le début de la formation. Nous transmettrons à votre employeur une convention de formation.

Vous souhaitez réaliser la formation pour un groupe à une autre date, dans vos locaux... ?

Nous pouvons vous transmettre un devis personnalisé pour une formation aux dates et lieu de votre choix. Cette formation sera organisée sur mesure en fonction de vos priorités et de vos attentes.

Pour ces formations spécifiques n'hésitez-pas à nous contacter
01 55 82 17 30 – info@emergences.fr

Nos délégués régionaux prendront contact avec vous afin d'analyser votre demande et vous proposer une formation « sur mesure ».